



**Compte rendu de la Séance Publique
du Conseil Municipal du 25/04/2008**

Présents: MACHETEL P., VAREILHES J, SIEGEL R, SEGALA P, FONZES O,
RIVIERE F, BONNET G, de LAPOYADE G, DEMETS B, MOULIERES C,
Absent excusé : MORESMAU JP procuration à SIEGEL R.

◆ **Vote des taux des taxes locales pour l'année 2008 :**

Le Conseil décide de voter les taux identiques à 2007, en ce qui concerne la part communale.

Taxe d'habitation : 10,35 % Foncier bâti : 11,00 % Foncier non bâti : 134,58 %

Vote : 11 pour

◆ **Affectation de résultat 2007 :**

- **BUDGET GENERAL :**

Lors du vote du compte administratif de 2007, le résultat de fonctionnement était excédentaire de 72 136,62€. Une partie de cette somme peut être affectée en investissement en vue de combler le déficit (62 541,77€).

Vote : 11 pour

- **BUDGET PARKING :**

Résultat excédentaire de fonctionnement de 18 033,69€. Investissement déficitaire de 10 128,91 €. Donc affectation de résultat de 10 128,91 €.

Vote : 11 pour

◆ **Avance de trésorerie :**

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la Mairie de Saint-Guilhem-le-Désert décide de contracter une ouverture de crédit d'un montant maximum de 100 000 €.

En effet, les recettes prévisionnelles de la commune sont en grande partie acquises au cours du deuxième semestre de l'année, et les subventions ne sont versées qu'après paiement des factures.

Vote : 11 pour

◆ **Achat de la parcelle AB 48 appartenant à Mr Claude Fonzes pour un montant de 170 000 € :**

Vote : 11 pour

◆ **Réalisation d'un Emprunt de 170 000 € auprès du Crédit Agricole du Midi en vue de l'acquisition de la parcelle AB48.** (Annuité sur 15 ans)

Vote : 11 pour

◆ **Vote des budgets primitifs 2008 :**

Seules les grandes lignes budgétaires sont présentées, il est précisé que tous les documents sont consultables en Mairie par toute personne

○ **BUDGET GENERAL (M14) :**

→ *Fonctionnement* : recettes 543 902,41 € dépenses 543 902,41 €

Les recettes : Impôts, Dotation globale de fonctionnement, réversion excédent budget parking, mise à disposition du personnel aux autres budgets,

Les dépenses : charge de personnel, charges de gestion courante, intérêts des emprunts, transfert au budget eau assainissement et CCAS.

→ *Investissement* : recettes 354 790,00 € dépenses 354 790,00 €

Recettes : FCTVA, subventions

Dépenses : Tour des Prisons, Remise Brunan, Nouvelle Présentation des éléments lapidaires, Sécurisation des falaises, toilettes publiques, restauration autel, projet architectural technique de l'Abbaye de Gellone, remboursement du capital des emprunts.

Vote : 11 pour



○ **BUDGET EAU ASSAINISSEMENT : (M49)**

→ Fonctionnement : recettes : 55 612,77 € dépenses : 55 612,77 €
Recettes : vente d'eau aux abonnés, réversion du budget général.
Dépenses : entretien station (EDF, Somes assainissement, achat javel...), intérêt des emprunts.

→ Investissement : recettes : 133 545,31 € dépenses : 133 545,31 €
Recettes : excédent antérieur reporté, subventions.
Dépenses : travaux réseaux, travaux d'épaississement des boues de la station (113 620 €),
remboursement du capital d'emprunt **Vote : 11 pour**

○ **BUDGET PARKING :**

→ Fonctionnement : recettes : 273 000 € dépenses : 273 000 €
Recettes : Droits de places de stationnement 265 000 €, + excédent 2007 : 7 904,78 €
Dépenses : réversion au budget général 139 000 €, charges relatives au fonctionnement des parkings (achat tickets, vidéosurveillance, gardiennage des parkings...)

→ Investissement : recettes : 189 128,91 € dépenses : 189 128,91 €
Recettes : emprunt 170 000 €, affectation de résultat
Dépenses : déficit antérieur reporté, achat parcelle AB 48 : 170 000 € + frais de notaire, et matériel divers 5000 €. **Vote : 11 pour**

○ **BUDGET CCAS :**

→ Fonctionnement : recettes : 5 712,32 € dépenses : 5 712,32 €
Recettes : excédent antérieur reporté + réversion du budget général 5000 €
Dépenses : participations projets pédagogiques des écoles, tickets de cantines pour les enfants, centre de loisirs, ... **Vote : 11 pour**

◆ **Renouvellement du contrat de travail** de Mr Gilhet Benoît en tant qu'agent de surveillance de la voirie publique pour une durée de 6 mois : **Vote 11 pour**

◆ **Délégations données au Maire pour exercer certaines attributions du Conseil Municipal :**

→ décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de services qui peuvent être passés par la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget,
→ conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,
→ contrats d'assurance,
→ régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
→ délivrance et reprise des concessions dans les cimetières,
→ accepter les dons et legs qui se sont grevés ni de conditions ni de charges,
→ aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 573 €,
→ reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme
→ conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliquées des véhicules municipaux à hauteur de 200 €, **Vote : 11 pour**

◆ **Signature d'une Convention d'entretien du domaine public avec le Conseil Général de l'Hérault au niveau de la Place du Portal ;** la Mairie aura sur cette partie de route à sa charge l'entretien de la RD4. **Vote : 11 pour**

◆ **Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour le projet de nouvelle présentation des éléments Lapidaires de l'Abbaye de Gellone ;** la DRAC subventionnerait ce projet à hauteur de 50 % - Montant des travaux : 84 000 € HT - **Vote : 11 pour**

◆ **Demande de subvention à la DRAC pour la réalisation d'un film dans le cadre de la nouvelle présentation des éléments lapidaires :**



Rue Ancien Chemin de Ganges- 34150 Saint-Guilhem-le-Désert
Tel 04 67 57 70 17 – Fax 04 67 57 76 62
Courriel : mairie-st-guilhem@wanadoo.fr
www.saint-guilhem-le-desert.com



Patrimoine Mondial
de l'UNESCO

Montant de la réalisation d'un film : 40 930,40 € HT.
La DRAC participerait à hauteur de 10 000 €
Ce projet sera ouvert au public dès la saison 2009.

Vote : 11 pour

◆ **Désignation d'un représentant du Conseil Municipal à l'Association Inter-Régionale les chemins de St Jacques de Compostelle :**

Mr Philippe MACHETEL est désigné pour représenter la commune

Vote : 11 pour

◆ **Désignation d'un représentant de la commune pour la commission évaluation des transferts des charges à la communauté de communes Vallée de l'Hérault :**

Titulaire : Josette Vareilles – suppléant : Robert Siégl

Vote : 11 pour

La commission locale des transferts de charges est chargée d'évaluer le montant des charges effectivement transférées à la communauté de communes par ses communes membres pour les compétences ou partie des compétences relevant de l'intérêt communautaire et exercées par la communauté de communes.

◆ **Don de 8 canoës :**

Vote : 11 pour

Toute personne intéressée doit se faire inscrire auprès du secrétariat de Mairie. Si plus de 8 personnes étaient intéressées, un tirage au sort sera alors effectué afin de partager les canoës en toute équité.

◆ **Participation aux projets pédagogiques réalisés pour les classes de maternelles de l'Ecole publique de Saint Jean de Fos :**

- pour les 2 classes de maternelles, un projet intitulé « découverte du cirque » et concernant 8 enfants de notre commune,
- pour la classe des moyens, un projet intitulé « Découverte de la ferme » concernant 3 enfants de notre commune.

Participation globale de la commune pour un montant de 304 €

Vote : 11 pour

◆ **Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux d'épaississement des boues de la station d'épuration :**

Suite à un appel d'offre, l'entreprise Adéquatec a été choisie.

Vote : 11 pour

Informations diverses :

→ Mise en conformité de l'alimentation en eau potable ; une réunion a eu lieu à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Une étude doit être réalisée afin de présenter les deux solutions envisageables :

- réhabilitation du captage de la source,
- ou forage du terrain de foot.

Il devra ensuite être validé par le Préfet. Il a clairement été stipulé lors de cette rencontre que les subventions seraient attribuées sur la base du projet le moins onéreux.

→ En 2007, le conseil municipal avait délégué la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes Vallée de l'Hérault pour la réalisation des travaux de l'entrée nord du village : estimé à 705 000 € (sans achat de parcelle). Au vu de la situation financière de la commune, ce projet méritera réflexion au sein du Conseil Municipal.

→ Le Platane : malade mais sa survie n'est pas menacé. Un champignon s'attaque à une de ses branches. Un élagage de cette branche à hauteur suffisante permettrait donc au Platane de continuer à vivre et à se défendre contre ce champignon.

→ Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes a été installé. La commission grand Site n'a pas été reconduite.

→ Internet – haut débit : réunion à organiser avec la communauté de communes pour voir l'avancement de l'accès en haut débit sur la commune.

Séance levée à 21 h 30



Rue Ancien Chemin de Ganges- 34150 Saint-Guilhem-le-Désert

Tel 04 67 57 70 17 – Fax 04 67 57 76 62

Courriel : mairie-st-guilhem@wanadoo.fr

www.saint-guilhem-le-desert.com



Patrimoine Mondial
de l'UNESCO